

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, jeudi 9 juillet 2020

Aide alimentaire d'urgence en Guyane

Une forte mobilisation collective et des financements exceptionnels de l'État ont permis la distribution d'aide alimentaire d'urgence à environ 38 000 personnes tous les 15 jours depuis mi-mars.

1. Des financements exceptionnels de l'État : 3,3 M€

Le Gouvernement a dégagé dès le début de la crise sanitaire des moyens exceptionnels pour répondre aux situations de précarité alimentaire en Guyane.

Les 3,3 M€ de l'État ont permis de financer :

- la confection de 17 000 colis et 3 500 boîtes de lait par la plateforme alimentaire de la Croix-Rouge;
- la distribution de **600 000 chèques services alimentaires et hygiène**, soit sous forme de colis alimentaires, soit directement aux bénéficiaires ;
- l'acheminement vers les communes de l'Est et du Haut Maroni de 50 tonnes de denrées de l'épicerie solidaire TI DEGRA;
- des **subventions exceptionnelles** aux CCAS et associations partenaires.

Ces différents dispositifs ont permis d'apporter de l'aide alimentaire à environ **320 000 personnes** depuis le début de la crise sanitaire, soit environ 38 000 personnes tous les 15 jours depuis 17 semaines.

L'État poursuivra son soutien exceptionnel en aide alimentaire d'urgence jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

À ces actions financées par l'État, il convient d'ajouter les actions des collectivités, des particuliers ou des entreprises, par exemple les dons de fruits et légumes de producteurs locaux aux CCAS, par l'intermédiaire de la Direction générale des territoires et de la mer (DGTM).

2. Des distributions d'aide alimentaire d'une ampleur inégalée, permises par la mobilisation et la mise en réseau d'un grand nombre de partenaires

La mobilisation de centaines de bénévoles, agents publics et salariés

L'identification des besoins d'aide alimentaire, le colisage et la distribution des colis et des chèques services a reposé sur l'engagement d'**un grand nombre de partenaires publics et associatifs** : services de l'État, CTG, communes, EPCI, CCAS, Forces armées en Guyane, RSMA, Croix-Rouge française, Samu Social, DAAC, Akatij, AAPSE, Mamabobi, ADER, Frères de la Crik, AFDG, AGRRR, Epicerie sociale et solidaire TI DEGRA, Humanity first, Radio Mosaik, Camopi Wan, Médecins du monde, VIVA, CRMB, etc.

Des jeunes volontaires du Service national universel (SNU), des jeunes sapeurs-pompiers et des demandeurs d'asile, de façon bénévole sur la base du volontariat individuel, ont également participé au colisage.

Une équipe de 9 spécialistes d'aide alimentaire de la Croix Rouge française, financée par l'État, arrivera de métropole d'ici le 11 juillet pour appuyer l'infrastructure locale de distribution d'aide alimentaire pendant la période estivale.

Les CCAS et associations impliquées dans l'aide alimentaire ont aussi participé à la distribution aux personnes précaires d'une partie des **1 million de masques** (720 000 tissus, lavables 20 fois, et 250 000 chirurgicaux) **mis** à disposition par l'État depuis le début de la crise, avec l'appui de l'État-major interministériel de zone (EMIZ).

Des moyens logistiques exceptionnels

La production et la distribution d'aide alimentaire dans toutes les communes du département ont nécessité une organisation logistique inédite :

- Création de deux lieux de stockage supplémentaires de la plateforme alimentaire de la Croix Rouge, l'un à Cayenne, mis à disposition par le RSMA, l'autre à Saint-Laurent du Maroni, mis à disposition par la CTG;
- Organisation de distributions au plus près des quartiers dans des écoles et collèges mis à disposition par les communes et la CTG;
- Mécénat de l'entreprise Orange pour l'envoi par SMS de créneaux horaires pour le retrait des colis afin d'assurer le respect des gestes barrières;
- Transport de l'aide alimentaire avec les pirogues de la Sous-préfecture de Saint-Laurent du Maroni et de la CCOG:
- Mobilisation des moyens militaires aériens (CASA et PUMA) des Forces armées en Guyane pour transporter des denrées vers Maripasoula et, chaque semaine, près de 3 tonnes de denrées alimentaires sur CAMOPI, dont une partie est convoyée vers Trois-Sauts par la mairie en pirogue;
- Saisies douanières: Le renforcement des contrôles aux frontières a abouti à la saisie de plusieurs tonnes de produits alimentaires qui ont été redistribuées à la population, à l'Est comme à l'Ouest, selon les modalités de distribution habituelles. De plus, près de 20 000 litres de carburant ont été saisis pour permettre l'acheminement des colis dans les différentes communes.

Une coordination partenariale et territoriale

Afin d'assurer la coordination des acteurs de l'aide alimentaire au plus près du terrain, des coordinations d'aide alimentaire ont été créées :

- Une coordination de l'Ouest guyanais animée par le sous-préfet de Saint-Laurent du Maroni ;
- À l'Est, le sous-préfet aux communes de l'intérieur a mis en place un dispositif pour répondre au confinement prolongé de Saint-Georges et de Camopi, pour assurer les livraisons d'aide alimentaire, qui s'appuie sur les équipes municipales, renforcées par les associations DAAC, !Dsanté et le PAG;
- Des coordinations communales à Cayenne, Macouria et Rémire-Montjoly animées par les CCAS avec le déléqué du Préfet ;
- La sous-préfète au développement économique et social anime toutes les semaines une task force départementale de l'aide alimentaire et réunit régulièrement les associations, communes, CCAS et la CTG pour faire des points d'étape sur l'aide alimentaire.

3. Appel à bénévoles

Les CCAS et associations mobilisées ont besoin de renforts.

Si vous souhaitez participer à la préparation de colis alimentaires et à leur distribution, mais aussi à la distribution de masques, au rappel des mesures barrières, prévenir les risques d'isolement des personnes âgées, malades ou en situation de précarité, vous pouvez contacter les CCAS et les associations indiquées ci-dessus.

Contact presse

Service Régional de la Communication Interministérielle